

# L'OFFICE DU COURS

**Laurent MATIVET**

Diplomé Notaire

laurent.mativet@20003.notaires.fr

**Pierre-Dominique SUZZONI**

Diplomé Supérieur du Notariat

pierre-dominique.suzzoni@20003.notaires.fr

**Romain MARTINAGGI**

Diplomé Supérieur du Notariat

romain.martinaggi@20003.notaires.fr



**Notaire salarié :**  
- Céline BATTESTI

**Notaire assistant :**  
- Céline GIORDANI

**Notaire stagiaire :**  
- Nuceta ORSONI

**Service comptabilité :**  
- Claudine MINICONI

**Service Formalité :**  
- Laure-Anne LIAIGRE

**Accueil et standard :**  
- Ingrid CHATENET

Dossier suivi par Laure-Anne LIAIGRE

laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr

NOTORIETE PRESCRIPTIVE (2 rue Sergent Casalonga 20000 AJACCIO) M. Stephane GUILLOT SESTIER  
1003502 /LM /LM /05/12/2025

- site internet de la préfecture
- site internet de la collectivité de Corse.
- site du Conseil Régional des notaires de la Corse.

Ajaccio, le 5 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site internet des services de l'Etat en Corse du Sud, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquise reçu par Maître MATIVET Laurent le 1er décembre 2025.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser ans les plus brefs délais, le récépissé de l'avis de création.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

PO/ Maître MATIVET Laurent  
Laure-Anne LIAIGRE



7, cours Napoléon - B.P. 317 - 20177 AJACCIO Cedex  
Tél. : 04 95 11 00 11      Fax : 04 95 21 09 63

Société par Actions Simplifiée titulaire d'un Office Notarial. Membre d'une association agréée.  
Le règlement des honoraires par chèque est accepté jusqu'à 3.000,00 €.

**Commune d'AJACCIO (20000)**  
**AVIS DE CREATION**  
**DE TITRE DE PROPRIETE**

**Date de L'acte : 5 décembre 2025**

Suivant acte reçu par Maître Laurent MATIVET, Notaire à AJACCIO

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

**A la requête et au profit de :**

Le syndicat des copropriétaires dénommé SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 2 RUE SERGENT CASALONGA, Syndicat de copropriété dont le siège est à AJACCIO (20000), 2 rue Sergent Casalonga, non immatriculée au SIREN et immatriculé au registre des copropriétés sous le numéro AB8-105-645.

**Désignation des Biens :**

A AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000 2 rue Sergent Casalonga. Une parcelle de terre supportant des constructions, cadastrée :

Section	N°	Lieudit	Surface
BX	293	RUE OTTAVI	00 ha 00 a 58 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude :** laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr  
(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)

**RECEPISSE DE L'AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE DE :**

**LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 2 RUE SERGENT CASALONGA**

**SUR LA COMMUNE :**

AJACCIO

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

**Je soussigné :**

Donne acte à Maître Laurent MATIVET Notaire associé à AJACCIO (Corse du sud), 7, Cours Napoléon,

**De l'affichage sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud de la création du titre de propriété de :**

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 2 RUE SERGENT CASALONGA, Syndicat de copropriété dont le siège est à AJACCIO (20000), 2 rue Sergeant Casalonga, non immatriculée au SIREN et immatriculé au registre des copropriétés sous le numéro AB8-105-645.

**Concernant les biens ci-après désignés :**

A AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000 2 rue Sergeant Casalonga. Une parcelle de terre supportant des constructions, cadastrée :

Section	N°	Lieudit	Surface
BX	293	RUE OTTAVI	00 ha 00 a 58 ca

**Ledit avis a été déposé sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud**  
**le :**